

Circulation, Politique

08/11/2022 20:18 | [Vienne](#) |

Contournement de Mignaloux : 150 opposants perturbent une réunion avec Grand Poitiers

Quelques 150 opposants au projet de contournement de Mignaloux-Beauvoir sont venus perturber une réunion de présentation de Grand Poitiers, destinée aux élus de la commune, ce mardi 8 novembre. Un dialogue de sourd s'engage avec la collectivité.



Florence Jardin, présidente de Grand Poitiers, débat avec Patrick Ferrer, opposant au projet de contournement de Mignaloux-Beauvoir, lors d'une manifestation sous les fenêtres de la mairie le 8 novembre 2022.

Mathieu Herduin

Casserole et sifflets vrillent les tympans sous les fenêtres de la mairie de Mignaloux-Beauvoir, mardi 8 novembre 2022. Près de 150 opposants sont venus perturber une présentation de Grand Poitiers du projet de contournement de Mignaloux-Beauvoir aux élus de la commune.

"C'est une démonstration de force", revendique Patrick Ferrer, président de l'association Décape, l'un des leaders du mouvement de contestation. "L'objectif aujourd'hui c'est de montrer aux décideurs de Grand Poitiers notre refus total de tout le dossier d'aménagement des entrées de Poitiers qu'ils ont préparés en catimini."

"Pompiers-pyromanes"

Un dialogue de sourd s'engage alors avec la présidente de Grand Poitiers, Florence Jardin. En cause : une étude rendue publique en septembre par les opposants au projet. Elle propose un tracé traversant la commune par le centre, depuis le nord de la commune. De quoi mettre "le feu aux poudres", selon Patrick Ferrer, qui accuse Grand Poitiers de jouer au "pompier-pyromane" avec ce tracé.

"C'est un document de travail", défend Florence Jardin, présidente de Grand Poitiers, devant les manifestants. "Le processus va continuer et la population sera concertée", promet-elle. Avant d'achever : "dévoiler un document de travail, ça c'est jouer au pompier-pyromane."



Patrick Ferrer, opposant au projet de contournement de Mignaloux, lors d'une manifestation devant la mairie de la commune le 8 novembre 2022.

©Mathieu Herduin

MATHIEU HERDUIN